

THÉORIE ÉDUCATIVE SUR LE MENSONGE ET SES VICES CONNEXES

Après la théorie éducative sur « la vérité, la sincérité et la bonne parole », nous formulons dans cet article une théorie sur « le mensonge et ses vices connexes » qui sont aux antipodes des « valeurs culturelles fondamentales » auxquelles « le Peuple du Sénégal souverain a dit être profondément attaché » dans le Préambule de la Constitution.

I. LE MENSONGE

I.1. Du point de vue laïque

Le Dictionnaire français Larousse définit en substance le mensonge comme le fait « de déguiser, d'altérer la vérité, de soutenir ce qui est faux ou trompeur ». Nous définissons le mensonge comme l'acte qui consiste à dissimuler la vérité ou sa véritable intention ; à énoncer délibérément un fait tout en sachant qu'il est contraire à la vérité, dans le but de tromper la ou les personnes à qui on s'adresse ou de les manipuler. Il consiste aussi à fabriquer de toutes pièces des accomplissements pour flatter quelqu'un ; à ne pas témoigner sincèrement ; à se taire face à des affirmations ou des écrits qu'on sait contraires à la vérité quand elles ou ils causent un préjudice à une personne physique ou morale ; à ne pas conseiller sincèrement ; à ne pas rendre compte honnêtement par peur d'une réprimande, d'une appréciation négative ou d'une perte de privilège, à la suite d'un échec ou de la commission d'un acte punissable ou moralement condamnable ; à ne pas être transparent dans l'exercice de son autorité pour cacher des malversations ou pour ne pas perdre la confiance de ceux qui sont sous son autorité.

Le mensonge est le compagnon ou le fondement de toutes les turpitudes qui déshonorent ou qu'il serait honteux d'avouer (tous les actes de corruption, tous les vols qui sont fondés sur le faux, la tricherie, les combines et les magouilles et tous les arrangements en marge du bien). Il accompagne généralement toutes les mauvaises œuvres que les « Hommes de bien » s'interdisent. Il permet donc aux vicieux, incapables de fonder leurs différents rapports avec les personnes (physiques et morales) avec l'environnement et les utilités communes sur l'amour, la vérité, la justice et l'équité, de réprimer leur conscience désapprobatrice du mal¹, de faire des narratifs permettant de nourrir leurs passions et de cacher à leurs semblables leur perversité, leur déloyauté, leur malhonnêteté (contournement des lois et des règlements au détriment de ses obligations sécuritaires, fiscales), leur cupidité, leur égoïsme, leur injustice, leur méchanceté ou leur jalousie.

Dans "Conseils d'un militaire à son fils", M. le Baron d'A****, Colonel d'Infanterie indique que « (...). Le mensonge est incommode, il met l'esprit à la torture et demande la plus grande attention pour se soutenir. La fausseté a beau être fertile en ressources, elles ne servent qu'à la démasquer ; la sincérité n'a besoin ni de détours, ni de souterrains ; sa marche est franche, simple, naturelle ; elle ne craint pas d'être exposée aux yeux de tout le monde. Le menteur au contraire est toujours en danger d'être découvert ; et lorsqu'il se croit enveloppé de ténèbres, toutes ses démarches sont connues, il est le dernier à s'apercevoir qu'on l'a pénétré, et pendant qu'il s'imagine avoir dupé tous ceux qui l'environnent, il est seul, la dupe de sa vaine adresse et l'objet du mépris public. »

Dès que le mensonge éclate, l'auteur est déshonoré, ses sombres desseins et ce qu'il cachait sont dévoilés. Pire encore, il jette le discrédit sur la personne morale (État ou Organisme employeur) s'il s'était exprimé en son nom. C'est un poison qui détruit la confiance et fragilise l'autorité.

I.2. Du point de vue religieux

Le vrai musulman en particulier et le croyant en général ne ment pas. Pour l'Eternel, seuls ceux qui ne croient pas à ses versets forgent des mensonges. Enfreindre sciemment les versets du Tout Puissant c'est ne pas y croire. Dès lors les autorités politiques et religieuses qui sont les principaux responsables de la santé morale des populations devraient être inquiètes car mentir est devenu un des jeux préférés des sénégalais qui, ayant déifié l'argent (ou les richesses matérielles) et le pouvoir qui facilite les acquisitions illicites ou abusives, poursuivent, par des combines ou des magouilles, des intérêts égoïstes pour eux-mêmes, leurs parents et leurs alliés, alors que toutes ces pratiques fondées sur le mensonge et ses dérivés sont incompatibles avec la foi véridique. C'est pourquoi, Dieu n'aime pas les menteurs et les hypocrites capables de « mêler le faux à la vérité », pour sauvegarder d'égoïstes intérêts personnels.

C'est pourquoi il y a de nombreux versets coraniques et bibliques ainsi que des hadiths qui appellent les croyants à être véridiques, francs et honnêtes et à s'éloigner du mensonge qui est pour les musulmans le plus grand péché après l'association (« shirk »).

Le croyant doté de la foi véridique ne craint en aucun cas de dire la vérité. Cependant, il faut dire qu'il y a des circonstances où une petite inexactitude au noble mobile, qui ne fait de tort à personne, mais permet au contraire, d'apaiser une situation, de régler un différend, ou de réconcilier des personnes, ne serait pas condamnable en vertu du fait que Dieu, qui sait ce qui est dans les cœurs, n'apprécie rien qui puisse détruire un lien de parenté ou diviser les frères en Dieu qui sont membres d'un seul corps (*Hadith N° 2018 / S.B.6012 et Epître de Paul aux Romains (Ro) 12 : 4, 5, 10*). Ceci est aussi en concordance avec l'adage wolof qui dit que « feen buy defar mo guen deug buy yax » un mensonge qui répare vaut mieux qu'une vérité qui détruit) ou le dicton français « toute vérité n'est pas bonne à dire ». Par ailleurs, quand le coupable d'un mensonge dommageable bénéficie de la miséricorde de la victime pour toutes les infractions dont la poursuite dépend exclusivement d'une plainte de cette victime alors dire la vérité n'est plus utile.

Mais dans tous les cas, le mensonge destiné à protéger quelqu'un, que ce soit un parent, un ami ou un allié politique, qui a délibérément causé un préjudice à une personne physique ou morale, à l'environnement ou à une utilité commune, ne doit pas être tolérée, et c'est en cela que le « maslaa » et le « sang sutura » de mauvais aloi qui sont des obstacles aux indispensables sanctions pénales doivent être rejetés.

Le mensonge peut se présenter sous diverses formes allant de l'hypocrisie à la diffamation en passant notamment par la médisance, la calomnie, l'ostentation, les paroles sans actes, la versatilité, la fourberie, la raillerie, les conjectures, les paroles sans actes, les éloges mensongers, les conversations secrètes et la malhonnêteté. Quelques-uns de ces vices connexes au mensonge sont traités ci-après,

II. LES VICES CONNEXES

II.1. L'hypocrisie.

L'hypocrisie que d'aucuns qualifient de « mensonge passif » est une « attitude consistant, à dissimuler / camoufler son caractère, ses véritables intentions, ses opinions ou ses sentiments tels que sa haine ou sa jalousie, derrière des paroles doucereuses ou flatteuses, ou à afficher des vertus, des valeurs ou des qualités qu'on n'a pas, pour inspirer confiance, plaire, fuir ses responsabilités, éviter un conflit, tromper ou manipuler en vue d'en tirer un intérêt quelconque pour soi ou pour autrui, ou pour causer un préjudice à son prochain par carriérisme, méchanceté ou jalousie.

Les Hommes ayant cette maladie (l'hypocrisie) au cœur trompent les hommes, mais Dieu Omniscient et Clairvoyant sur tout ce que font les Hommes, embrasse de Sa science tout ce qu'il y a dans leur cœur et qu'ils cachent. En effet, de toutes les créatures de Dieu, l'Homme est le seul dont la nature lui donne le pouvoir de s'adonner au mensonge et à l'hypocrisie qui est sa forme la plus abjecte. Autrement dit, « à l'exception de l'homme, toute chose existante agit selon sa nature, mettant ses apparences en conformité avec son for intérieur et ses actes en harmonie avec sa constitution, (...). Or seul l'homme est capable de trahir, d'apparaître autrement qu'il n'est, de dire ce qu'il ne pense pas et de faire le contraire de ce qu'il dit. (...). Le cheval, le chameau et le bœuf (...), manifestent toujours leur nature d'une façon authentique. Quant à l'homme, il n'exprime pas toujours son état réel. Il peut prétendre avoir faim, alors qu'il est rassasié, aimer, alors qu'il déteste, se dévouer, alors qu'il cache un crime. (...). Un écrivain est allé jusqu'à affirmer que le langage ne fut pas inventé pour exprimer ce qu'il y a dans l'âme, mais plutôt pour cacher ce qu'il y a dans l'âme²»

Il n'y a pas pire hypocrisie que celle du musulman qui prie régulièrement et intensément en demandant à Dieu, dans chaque séquence de ses prières (au moins 17 à 22 fois par jour), « de le guider dans le droit chemin », et qui se permet ensuite de commettre sciemment des infractions à la loi divine notamment, en nourrissant délibérément un ou plusieurs des vices qui ont corrompu les rapports sociaux ; en se faisant le complice ou le protecteur de criminels à col blanc ; en acceptant une part de ce qui est détourné injustement des biens publics au détriment de l'écrasante majorité de la population ; en s'alliant avec les transgresseurs ; en ayant le cœur vidé de Dieu et rempli de son leader (religieux ou politique) ou en s'impliquant délibérément dans des intrigues, des trahisons, des magouilles ou des combines qui sont des sources de préjudices matériels ou immatériels dont pâtissent le Peuple, des personnes morales ou des concitoyens.

En effet, le musulman sait que Dieu a dit qu'« Il n'a créé les djinns et les hommes que pour qu'ils L'adorent » (*S 51 V 56*) et que respecter scrupuleusement Ses commandements est la principale exigence de l'adoration. Il sait aussi que Dieu « a certes créé l'homme pour une vie de lutte » (*S 90 V 4*) et qu'Il veut que l'homme suive « la voie difficile » (*S 90 V 10-18*) qui est celle de « ceux qui croient et s'enjoignent mutuellement l'endurance, et s'enjoignent mutuellement la miséricorde ». En tant que sénégalais il sait aussi qu'il y a adage wolof qui dit que « ndimbal na ca fekk loxol boroom » (ou « l'aide doit trouver la main de son bénéficiaire active »). Dès lors,

le musulman sait bien que celui qui veut être guidé par Dieu dans le droit chemin, doit fuir la facilité et lutter, surtout contre lui-même, afin d'être le maître de ses instincts ou de son âme charnelle pour pouvoir éviter de transgresser sciemment. Cet engagement personnel du musulman, préalable à toute guidance, doit aussi être renforcé par le fait qu'il sait que « ceux qui croient » sont indiscutablement ceux qui luttent pour mécroire au Diable (« ennemi déclaré de l'homme ») et que « l'endurance » est requise pour pouvoir résister aux tentations jouissives, supporter toutes les épreuves (les manques et les injustices) et demeurer ancré irréversiblement dans la « voie difficile » qui n'est rien d'autre que le « droit chemin ».

Par ailleurs, en disant dans la récitation de la sourate de l'Ouverture « C'est Toi Seul que nous adorons, et c'est Toi Seul dont nous implorons secours », le croyant a l'obligation d'avoir le cœur rempli de Dieu et non d'un leader et ne pas faire preuve d'ingratitude en n'oubliant que Dieu est l'Unique Pourvoyeur ou Secoureur à qui il faut rendre grâce et que tous les autres ne sont que des intermédiaires qu'il faut simplement remercier.

II.2. La médisance.

Il découle d'un hadith rapporté par Moslim que la médisance « c'est dire de votre frère ce qu'il déteste entendre », même si ce que vous dites est vrai. Mais s'il est exempt de ce que vous dites, c'est un mensonge abominable ». Autrement dit, médire c'est le fait de tenir sur votre frère des propos qui lui déplairaient. Et si ce que vous dites de lui, correspond à ce qui est en lui à ce qu'il a fait ou dit, vous le dénigrez ; dans le cas contraire, vous mentez. Médire c'est aussi « le fait de s'efforcer de faire mépriser quelqu'un en disant du mal de lui, en niant ses qualités », c'est déchirer son honneur, sa réputation, sa respectabilité et ce qu'il a de sacré en son absence.

« La médisance est comme de la boue jetée contre un mur. Elle ne reste pas, mais elle laisse une trace. Et cette trace peut marquer toute une vie ! Alors, avant de viser quelqu'un, évaluez votre cible. Demandez-vous quelle blessure vous allez infliger, et comment vous vous sentirez après ». Médire c'est finalement ne pas respecter cet important commandement de l'Eternel « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (*Evangile selon Matthieu (Mt) 22 : 38-39*) et Dieu nous commande d'avoir horreur de la médisance et de la calomnie comme on aurait horreur de manger la chair de son frère mort. La gravité de la médisance est telle que Dieu a exclu les médisants de sa miséricorde et les a privés de l'accès à Son paradis.

II.3. La calomnie.

La calomnie (ou le « mensonge actif ») est une forme abjecte de la médisance. C'est une « accusation grave et volontairement mensongère qui attaque la réputation, l'honneur de quelqu'un » C'est le fait de desservir les Hommes dans le but notamment, de porter sciemment atteinte à la considération et au respect que les récepteurs ont pour eux, ou de détériorer les liens de fraternité et d'amitié qui les unissent. Le calomniateur divulgue des secrets ou fait preuve d'un manque de discrétion quand il se plaît à révéler à des personnes qui ne sont pas en droit de les connaître des informations ou des faits confidentiels qui font sensation.

Le verset 58 de la sourate 33 indique que « ... ceux qui offensent les croyants et les croyantes sans qu'ils l'aient mérité, se chargent d'une calomnie... » et un hadith rapporté par Ahmad indique que « les plus méchants parmi les serviteurs d'Allah sont les semeurs de calomnie, ceux qui divisent les amis et ceux qui désirent le mal aux innocents ». Le calomniateur joue un rôle extrêmement dangereux pour la société et le maintien de son unité ; car, tel un démon, il blesse, induit la haine et allume le feu de la discorde en détruisant des liens de parenté, d'amitié ou de fraternité.

II.4. La diffamation.

C'est une « action consistant à « chercher à ternir la réputation de quelqu'un en lui imputant "injustement" un fait qui porte atteinte à son honneur, à sa considération ». Très proche de la calomnie et de la médisance elle encourt la même réprobation pour les croyants.

Un Chef respectueux des principes d'exercice de l'autorité basés principalement sur la justice et l'équité, ne doit pas, à priori, accorder du crédit aux médisants, aux calomniateurs et aux diffamateurs. Si un pervers lui apporte une nouvelle négative concernant quelqu'un, il ne doit pas se fier automatiquement à ces dires. Il a l'obligation de procéder aux vérifications pour savoir quelle est la part de vérité et de mensonge dans ce qui lui est rapporté, avant de juger et/ou prendre une décision. Il doit procéder à des observations ou faire faire ces observations par un de ses subordonnés dont l'honnêteté ne peut être mise en doute. Il pourra aussi directement ou en complément des observations, poser directement les questions qu'il faut à l'intéressé et au besoin procéder à une confrontation.

Quand les médisants, les calomniateurs et les diffamateurs sauront que le Chef ne « prend jamais pour argent comptant » ce qu'ils lui rapportent sur les autres qui sont sous son autorité et qu'il va toujours procéder à la

vérification de leurs dires pour ne pas être injuste, ils cesseront de lui raconter des mensonges ou de rapporter des choses négatives dont la dénonciation n'est pas commandée par la sauvegarde des intérêts de la personne morale qui les unit.

II.5. L'ostentation.

C'est « l'attitude de quelqu'un qui cherche à se faire remarquer ». Du point de vue religieux, « l'ostentation consiste à faire des actions qui visent en apparence le rapprochement et la soumission à Dieu, alors qu'elles n'ont pour objet que d'attirer l'attention, se faire connaître et louer. C'est une action détestable que l'Islam considère même comme une petite hérésie et contre laquelle il met vivement en garde les fideles³. Le croyant doit savoir que Dieu Omniscient sait ce qu'il y a dans les cœurs et que l'ostentation annule les récompenses divines attendues

II.6. Les paroles sans actes.

Un Homme aux « paroles sans actes » ou « paroles sans les actes » est quelqu'un dont les paroles ne sont pas suivies des actes qui s'imposaient ou quelqu'un dont les paroles sont contredites par ses actes ou son inaction. Les paroles sans actes consistent aussi à ce qu'un individu déconseille de faire une action qu'il exécute lui-même, ou recommande le bien et ne le fait pas. C'est là un des traits du caractère, très proche de l'hypocrisie que Dieu stigmatise et exècre, le plus » (S 61 V 3 et S 2 V 44).

Le Chef aux « paroles sans actes » est celui qui n'est pas exemplaire quant à la culture et la pratique des vertus indispensables à l'exercice orthodoxe de la profession, mais qui est obligé, notamment dans le cadre de son devoir d'éducation morale, d'exalter lesdites vertus / qualités et prononcer des interdictions qu'il ne respecte pas, ou qu'il ne peut pas faire respecter du fait de la perte de sa liberté de contrôler et de sanctionner à cause de l'exposition de ses malversations ou de ses injustices.

II.7. La versatilité et de la fourberie.

C'est le caractère de quelqu'un qui « change facilement d'opinion, qui est sujet à des volte-face subites » et qui très souvent est sans scrupule, entendue comme une « exigence morale très poussée, née de la crainte de manquer à ses devoirs, de commettre une faute ou une action condamnable. » Cette versatilité qui au Sénégal se matérialise par de fréquents reniements ou des transhumances est d'autant plus condamnable qu'elle est provoquée par le manque d'endurance des opposants et leur désir égoïste et intempérant de continuer à avoir leur part du « butin »⁴ égoïstement constitué par les ressources appartenant au Peuple. Des politiciens sont devenus des champions dans la science de la fourberie et de la tortuosité et dans la commission de crime moraux tels que la transhumance et la déloyauté. « La valeur n'apprend point la fourbe en son école : Tout homme de courage est homme de parole ; À des vices si bas il ne peut consentir, Et fuit plus que la mort la honte de mentir.⁵ »

II.8. Prêter l'oreille sans protester à un mal dit d'un frère.

Il est de notre devoir de défendre notre semblable attaqué injustement en son absence par une langue de vipère. La calomnie est nourrie par ceux qui l'écoutent et qui en se faisant agissent mal en ne respectant pas leur devoir de défendre leur frère qu'ils savent être calomnié. « Quand les gens s'abstiennent *d'écouter des calomnies*, ceux qui les colportent s'abstiennent de les répandre » dit un proverbe.

II.9. Les conjectures.

Il faut éviter de tomber dans de faux raisonnements, de fausses déductions ou dans des interprétations erronées surtout quand ils / elles portent sur des jugements ou des appréciations de faits ou de propos d'autrui. Le mieux est de toujours appliquer, le principe qui veut que « devant plusieurs interprétations possibles, la meilleure attitude soit de faire preuve de générosité et de prudence en choisissant celle qui est la plus favorable à celui dont l'acte ou la parole est interprété(e) ». (S 49 V 12)

II.10. Les éloges mensongers.

D'après Abou Bakra (Da), on cita le nom d'un homme devant le Prophète (PSDL), et un deuxième se mit à faire son éloge ; le Prophète (PSDL) lui dit alors : « Malheur à toi ! Tu viens de couper le cou à ton ami », répétant cela à plusieurs reprises ; puis il dit : « il est indispensable que l'un de vous fasse l'éloge de quelqu'un, il doit alors dire : « Je crois qu'il a telle et telle qualité », s'il le croit vraiment. Dieu seul le jugera, puisqu'Il connaît la vérité ; et personne ne doit sanctifier quiconque avant Dieu. (Hadith 2033 / S.B. 6061)

Ce hadith devrait faire réfléchir ces louangeurs qui inventent des faits pour élever la grandeur de quelqu'un, ou créent des liens de parenté pour embellir la généalogie du bénéficiaire de leurs louanges, disant très souvent des choses auxquelles ils ne croient pas. En effet, dès que le digne de louanges à un moment donné, tombe de son piédestal, perd le pouvoir ou les richesses qui justifiaient les flagorneries, les laudateurs deviennent muets ou, comble d'indignité, se transforment en pourfendeurs aux côtés des tombeurs de leur ancien maître.

Au-delà du fait que c'est manquer de dignité que de faire des éloges mensongers ; c'est d'abord une imprudence car les apparences sont souvent trompeuses, Dieu étant le Seul connaisseur de la valeur réelle des êtres humains principalement du fait de la capacité de l'Homme à cacher ce qu'il y a dans son cœur ou à dissimuler la vraie nature de son âme. C'est ensuite détestable quand on vit comme un parasite en cherchant à soutirer de l'argent à celui à qui les éloges sont destinés ; c'est enfin dangereux quand le louangeur va si loin et si outrancièrement qu'il offense d'autres personnes.

II.11. La raillerie.

La raillerie fait partie de toutes ces expressions du déficit d'amour pour les autres, à qui on fait subir quelque chose (les sarcasmes) dont on ne voudrait certainement pas être victime. Cette raillerie est très dangereuse quand elle concerne des communautés (religieuse, ethniques, ...), car elle est un facteur de division, une cause de rupture de la cohésion sociale, voire même une source de conflit.

« Qu'un groupe ne se raille pas d'un autre groupe : ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'eux. Et que des femmes ne se raillent pas d'autres femmes : celles-ci sont peut-être meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas et ne vous lancez pas mutuellement des sobriquets. » (S 49 V 11). La raillerie est souvent le fait d'une personne qui pense être supérieure à une autre ou à d'autres, qui sont victimes de ses moqueries et paroles offensantes. Il souffre d'un complexe de supériorité alors que pour les croyants, le seul critère d'évaluation de leur valeur est le degré de piété, le degré de fidélité dans le respect des commandements du Plus Haut ou l'importance des bonnes œuvres proportionnellement à ce que Dieu a attribué aux uns et aux autres.

II.12. Les conversations secrètes.

Il faut ranger dans ces conversations secrètes les réunions que tiennent des groupes de personnes pour comploter contre une personne ou un groupe d'individus ou mettre en place une stratégie, un plan pour s'accaparer sans frais de ressources appartenant au Peuple, violer le vote des électeurs, tripatouiller la constitution et / ou le code électoral afin de prendre ou maintenir le pouvoir, non pour améliorer le service rendu à l'État délégué au Peuple, mais principalement pour profiter du « butin ».

Quand vous tenez des conversations secrètes, ne vous concertez pas pour pécher, transgresser et désobéir au Messager, mais concertez-vous dans la bonté et la piété » (S 58, V 9), « La conversation secrète n'est que l'œuvre du Diable pour attrister ceux qui ont cru. Mais il ne peut leur nuire en rien sans la permission d'Allah. Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance ». (S 58, V1 0).

II.13. La malhonnêteté dans les milieux professionnels.

Particulièrement au sein des différents Organismes étatiques, le mensonge porte préjudice à un collègue quand il est employé pour entrer dans les bonnes grâces du Chef ou pour s'approprier une faveur imméritée en dévalorisant son mérite et ses accomplissements. Tel est très souvent le cas de ces carriéristes qui font preuve d'un manque d'intégrité en cherchant à satisfaire avant tout leur ambition personnelle au détriment de leurs camarades.

A ces carriéristes il peut être dit : « Vous avez le droit de vous battre honnêtement pour votre épanouissement professionnel, pour la réalisation de vos ambitions légitimes, pour votre promotion, mais pour cela, vous n'avez pas le droit de piétiner les mérites de vos camarades par des calomnies, des diffamations des médisances ayant comme seul but de rabaisser leur valeur et de relever la vôtre aux yeux du Chef, ayant le pouvoir de nomination. Vous n'avez pas aussi le droit de mettre égoïstement à votre compte tous les succès de l'équipe que vous avez l'honneur de diriger, en minimisant la valeur de vos collaborateurs directs, comme si sans vous aucun résultat positif ne serait obtenu. »

Les hypocrites, calomnieux, diffamateurs, béni-oui-oui, versatiles, sont d'ardents calculateurs qui vont s'évertuer à ne jamais entrer en contradiction avec leur Chef dans l'expression de leur avis et vont toujours chercher à lui faire plaisir. Ces derniers font partie de ceux qui contribuent au maintien des statu quo retardateurs, car avec eux, ce sont toujours les idées du Chef qui ne sont pas évidemment toujours les meilleures qui sont mises en œuvre. Malheureusement ces calculateurs atteindront toujours leurs objectifs s'ils ont un Chef « à une

oreille⁶ » qui aime se faire « cirer les bottes », qui déteste les conseillers sincères et qui aime écouter ceux qui vantent ses mérites et lui disent ce qu'il veut entendre, même si c'est au détriment de l'équipe qu'il dirige ou de l'Organisme au service duquel il se trouve.

En réunion, quand une affaire est soumise à discussion, ce calculateur attendra toujours de savoir dans quelle direction penche le Chef avant de s'exprimer pour le conforter dans son option. Quand son avis lui est demandé par écrit, il s'approchera du Chef pour savoir ce qu'il pense du problème / de la question soumise à sa réflexion avant de répondre, afin de pouvoir s'aligner et conforter la pensée du Chef. Parce qu'il est constant que le Chef n'a pas le monopole de la vérité ou des bonnes idées et que la loyauté, l'honnêteté intellectuelle exige qu'on donnât sincèrement son avis quand il est requis, ces calculateurs, portent préjudice aux Organismes étatiques qu'ils ont l'honneur de servir. En bridant leur esprit, il n'optimise pas leur contribution à l'amélioration des décisions du Chef.

Enfin, dans tous les Organismes employeurs, il y a à côté des agents d'une haute valeur morale, d'autres malfaisants qui contournent les procédures, les lois et les règlements pour leurs intérêts personnels ou ceux de parents, d'alliés ou de « pseudo-citoyens »⁷. Cet aspect du mensonge génère des injustices, contribue à l'impunité, et constitue une entorse aux obligations des serviteurs de l'Etat. Cette déloyauté peut aussi porter atteinte à la cohésion, à la confiance entre les membres de l'Organisme et fragiliser l'esprit de corps ou d'équipe.

II.14. Le bavardage, les mauvaises paroles et le colportage.

Le bavardage consiste à « parler abondamment », très souvent de choses futiles pouvant concerner des personnes. Quoique le bavardage ne soit pas forcément mauvais ou nuisible, sa frontière avec le commérage, le mensonge et la calomnie est ténue et on peut facilement déraper vers des ragots, des propos foncièrement mensongers, calomnieux ou diffamatoires malveillants par nature. Le bavard devrait savoir qu'en répandant une fausse rumeur, il se rend coupable de propager un mensonge et est aussi condamnable que celui qui est à l'origine.

Les Écritures saintes condamnent le pouvoir destructeur de la langue : « qui garde sa bouche et sa langue garde son âme de détresses » ; « celui qui propage des calomnies dévoile des secrets ; Ne fréquente pas l'homme trop bavard ! » ; « la bouche de l'homme stupide provoque sa ruine, et ses lèvres sont un piège pour lui-même » ; « les paroles du critiqueur sont comme des friandises : elles descendent au plus profond de l'être » ; « celui qui veille sur sa bouche et sur sa langue se préserve de bien des angoisses ». Ce sont là des avertissements contre l'abondance de paroles et des invites à parler uniquement de choses vraies, dignes d'être exprimées et utiles à celui ou à ceux à qui elles sont destinées.

Contre les colportages de ragots diffamatoires ou mensongères, de rumeurs ou « fake news » nuisibles ou infamants, de médisances malveillantes, de calomnies nocives portant atteinte à l'honneur et à la dignité du prochain, il importe que tous les citoyens qui ne veulent pas pécher par leur langue appliquent la théorie des trois passoirs de Socrate⁸ : Il faut s'assurer que ce qu'on veut propager est vrai, est imprégné de la bonté qui est une exigence de l'amour que Dieu a prescrit entre les Hommes, et est d'une utilité certaine pour le récepteur.

II.15. La Manipulation

La manipulation politique - parfois baptisée « démarche stratégique » - consiste à altérer les faits, distordre la réalité et instrumentaliser les émotions collectives (frustrations, sentiment d'injustice) pour orienter l'opinion et dicter les comportements des citoyens. Visant des objectifs de massification, de conquête ou de maintien du pouvoir, elle s'appuie aujourd'hui sur des dynamiques de polarisation, des stratégies de désinformation numérique ainsi que sur des rhétoriques populistes ou anxiogènes diffusées par des médias et des réseaux sociaux en quête d'audience.

II.16. La délation, la falsification, la tricherie, le « maslaa » et le « sang sutura » de mauvais aloi et le souci handicapant de ne pas fâcher l'autre.

Plusieurs autres vices découlent d'une même culture du mensonge et gangrènent notre société. D'abord, la délation, qui rompt l'amour du prochain, la fraternité et la solidarité humaine ou républicaine. Ensuite, la falsification, arme de la lâcheté et de la malhonnêteté. Enfin, la tricherie, ennemie de l'indispensable « culte du travail, de l'excellence et du mérite ». À ces vices s'ajoutent le « maslaa » et le « sang sutura » de mauvais aloi, ainsi que le souci de ne pas fâcher l'autre, que nous avons évoqués dans notre article publié le 28 septembre 2026 « 24 ans après le naufrage du bateau le Joola : des leçons non sues ! »).

CONCLUSION

Des versets qui vont être transcrits ci-après, il ressort que les deux religions révélées rejettent totalement le mensonge et tous ses vices connexes, tout comme d'ailleurs la religion « négro-africaine » dont les adeptes sont porteurs des « valeurs culturelles fondamentales » chères à notre peuple et qui nous disent notamment que « niit dou fen » (une personne ne ment pas) et « niit bou bax dey wax deug » (un Homme de bien dit la vérité).

C'est pourquoi la forte prégnance du mensonge et de ses vices connexes dans notre société croyante devrait inquiéter et être une préoccupation à laquelle il importe de faire face. En s'accordant sur le fait qu'il n'y a pas une obscénité plus grande que le mensonge, les dirigeants sénégalais, responsables de la santé morale des populations devraient avoir à l'esprit une partie des propos tenus par Abou Bakr, premier khalifa après la mort du Prophète Muhammad (PSL), et se résoudre enfin à mettre fin à cette banalisation du mensonge. Il avait notamment dit qu'« aucun peuple n'a jamais abandonné le jihad pour la cause d'Allah sans qu'Allah ne l'afflige de disgrâce ! Et aucune obscénité n'est apparue parmi les gens sans qu'Allah ne fasse s'étendre le désastre parmi eux ! »

Le Jihad de notre temps doit être entendu comme le bon combat par l'épée de l'Esprit pour le développement du sentiment patriotique des croyants et leur retour véritable vers Dieu qui consacrera l'éradication de tous les vices qui ont corrompu les rapports sociaux⁹, et dont les porteurs sont ceux qui commettent les mauvaises œuvres. L'épine dorsale de ce combat doit être une éducation sociale, morale et civique ainsi que des opérations de conscientisation théoriques, adaptées par l'enseignement des prescriptions coraniques et bibliques d'ordre éthique, qui sont en phase avec « les valeurs culturelles fondamentales » portées par les adeptes de la religion négro-africaine dite animisme et qui ne sont pas antithétiques avec les valeurs et idéaux de la « République laïque, démocratique et sociale ». Cependant pour être efficaces, ces actions théoriques devront être soutenues par une bonne éducation pratique que donnent les leaders au travers de leur exemplaire manière d'être et de faire.

Les versets coraniques, les hadiths et les versets bibliques ci-dessous sont donnés pour étayer ce qui précède.

1. « Commanderez-vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire, alors que vous récitez le Livre ? Êtes-vous donc dépourvus de raison ? » (S 2 V 44)
2. « Rien, vraiment, ne se cache d'Allah de ce qui existe sur la terre ou dans le ciel. » (S 3 V 5)
3. « Ils cherchent à se cacher des gens, mais ils ne cherchent pas à se cacher d'Allah. Or, Il est avec eux quand ils tiennent la nuit des paroles qu'Il (Allah) n'agrée pas. Et Allah ne cesse de cerner (par Sa science) ce qu'ils font. » (S4 V 108)
4. « Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais Allah retourne leur tromperie (contre eux-mêmes). Et lorsqu'ils se lèvent pour la Salat, ils se lèvent avec paresse et par ostentation envers les gens. A peine invoquent ils Allah. Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secourer, (...). Allah n'aime pas qu'on profère de mauvaises paroles sauf quand on a été injustement provoqué. Et Allah est Audient et Omniscient. » (S4 V 142, 145, 148)
5. « Les hypocrites, hommes et femmes, appartiennent les uns aux autres. Ils commandent le blâmable, interdisent le convenable, et replient leurs mains (d'avarice). Ils ont oublié Allah et Il les a alors oubliés. En vérité, les hypocrites sont les pervers. Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakat et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage. Ne savent-ils pas qu'Allah connaît leur secret et leurs conversations confidentielles et qu'Allah connaît parfaitement les (choses) inconnaissables. » (S 9 V 67, 71, 78)
6. « Seuls forgent le mensonge ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah ; et tels sont les menteurs » (S 16 V 105).
7. « Et dis à Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles, car le Diable sème la discorde parmi eux. Le Diable est certes, pour l'homme, un ennemi déclaré. » (S 17 V 53)
8. « Vous apprendrai-Je sur qui les diables descendent ? Ils descendent sur tout **calomniateur**, pécheur. Ils tendent l'oreille... Cependant, la plupart d'entre eux sont menteurs. » (S 26 V 221 - 223)
9. « Vous ne pouvez-vous cacher au point que ni votre ouïe, ni vos yeux et ni vos peaux ne puissent témoigner contre vous. Mais vous pensiez qu'Allah ne savait pas beaucoup de ce que vous faisiez. » (S 41 V 22).
10. « Évitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas ; et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? (Non !) vous en aurez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux. » (S 49 V 12)

11. « 10. Maudits soient les menteurs » (S 51 V 10)
12. « C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas. » (S 61 V 3)
13. « Il sait ce qui est dans les cieux et la terre, et il sait ce que vous cachez ainsi que ce que vous divulguez. Et Allah connaît bien le contenu des poitrines. » (S 64 V 4)
14. « Et n'obéis à aucun grand jureur, méprisable, grand diffamateur, grand colporteur de médisance, » (S 68 V 10 et 11)
15. Abdallah Ibn 'Amr (Da) rapporte que le Prophète (PSDL) dit : « quiconque possède les quatre traits suivants est un vrai hypocrite, et celui qui en possède un seul a un trait d'hypocrisie jusqu'à ce qu'il s'en débarrasse : Trahir la confiance qu'on lui fait ; Mentir en parlant ; Tricher en prenant des engagements ; Se comporter d'une façon outrageante, en se disputant. » (Hadith 32 / S.B. 34)
16. « Quiconque a fait une injustice à quelqu'un, concernant sa réputation ou autre chose, doit le supplier de lui pardonner son méfait avant le Jour de la Résurrection où il n'y aura pas de monnaie en récompense des mauvaises actions. Mais s'il a fait de bonnes œuvres, on les lui supprimera selon l'injustice qu'il aurait commise. Et s'il n'a pas fait de bonnes œuvres, les péchés de la personne opprimée lui seront attribués. » (Hadith 1118 / S.B. 2449)
17. Le Prophète (S.B. sur lui) dit : « Soyez sincères ! La sincérité conduit au bien et le bien conduit au Paradis. L'homme qui ne cesse d'être sincère et de s'y astreindre finira par être inscrit au nombre des véridiques. Méfiez-vous du mensonge ! Il conduit à l'immoralité et celui-ci conduit à l'enfer. L'homme qui ne cesse de mentir sera inscrit au nombre des menteurs ! » (Hadith N°2039 / S.B.6094)
18. D'après Houdayfa -(que Dieu soit satisfait de lui), le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Un colporteur de propos n'entrera pas au Paradis » (Hadith N° 2032 / S.B. 6056)
19. Il est dit dans un autre hadith : « les plus méchants parmi les serviteurs d'Allah sont les semeurs de calomnie, ceux qui divisent les amis et ceux qui désirent le mal aux innocents. » (Hadith rapporté par l'imam Ahmad ibn Hanbal dans son *Musnad*, n°17998).).
20. « Savez-vous ce qu'est la médisance ? » dit Le Prophète (S.B. sur lui) un jour à ses compagnons. « Dieu et son Prophète sont mieux renseignés que nous », répondirent-ils. « La médisance », dit le Prophète, « c'est dire de votre frère ce qu'il déteste entendre ». « Mais si ce que nous disons de lui est vrai », dire les compagnons ? « Si ce que vous dites est vrai » dit le Prophète, « c'est une médisance ; mais s'il en est exempt, c'est un mensonge abominable ! » (Hadith rapporté par le célèbre compagnon Abû Hurayrah).
21. « Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, irréligieux, insensibles, déloyaux, calomniateurs, intempérants, cruels, ennemis des gens de bien, traîtres, emportés, enflés d'orgueil, aimant le plaisir plus que Dieu, ayant l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force. Éloigne-toi de ces hommes-là. » (2 Timothée 3 : 1-5).
22. « L'Eternel parla à Moïse, et dit : Lorsque quelqu'un péchera et commettra une infidélité envers l'Eternel, en mentant à son prochain au sujet d'un dépôt, d'un objet confié à sa garde, d'une chose volée ou soustraite par fraude, en niant d'avoir trouvé une chose perdue, ou en faisant un faux serment sur une chose quelconque de nature à constituer un péché; lorsqu'il péchera ainsi et se rendra coupable, il restituera la chose qu'il a volée ou soustraite par fraude, la chose qui lui avait été confiée en dépôt, la chose perdue qu'il a trouvée, ou la chose quelconque sur laquelle il a fait un faux serment. Il la restituera en son entier, y ajoutera un cinquième, et la remettra à son propriétaire, le jour même où il offrira son sacrifice de culpabilité. » (Le Lévitique 6 : 1-5)
23. « L'Eternel parla à Moïse, et dit : Parle à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et tu leur diras : Soyez saints, car je suis saint, moi, l'Eternel, votre Dieu. (...). Vous ne déroberez point, et vous n'userez ni de mensonge ni de tromperie les uns envers les autres. Vous ne jurerez point faussement par mon nom, car tu profanerais le nom de ton Dieu. Je suis l'Eternel. (...). Tu ne répandras point de calomnies parmi ton peuple. Tu ne t'élèveras point contre le sang de ton prochain. Je suis l'Eternel. Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur ; tu auras soin de reprendre ton prochain, mais tu ne te chargeras point d'un péché à cause de lui. » (Le Lévitique (Lé) 19 : 1, 2, 11, 12, 16, 17)
24. « Tu ne répandras point de faux bruit. Tu ne te joindras point au méchant pour faire un faux témoignage. Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal (...) ; Tu ne recevras point de présent ; car les présents aveuglent ceux qui ont les yeux ouverts et corrompent les paroles des justes. » (Exode (Ex) 23 : 1, 2, 8)
25. « Tu livres ta bouche au mal, Et ta langue est un tissu de tromperies. Tu t'assieds, et tu parles contre ton frère, Tu diffames le fils de ta mère. » (Psaumes (Ps) 50 : 19, 20)

26. « La langue des sages rend la science aimable, Et la bouche des insensés répand la folie. » (*Proverbes (Pr) 15 : 2*)
27. « Des trésors acquis par une langue mensongère sont une vanité fugitive et l'avant-coureur de la mort. Celui qui veille sur sa bouche et sur sa langue Préserve son âme des angoisses. » (*Proverbes (Pr) 21 : 6, 23*)
28. « Celui qui reprend les autres trouve ensuite plus de faveur Que celui dont la langue est flatteuse. » (*Proverbes (Pr) 28 : 23*)
29. « Ses riches sont pleins de violence, Ses habitants profèrent le mensonge, Et leur langue n'est que tromperie dans leur bouche. » (*Michée (Mi) 6 : 12*)
30. « Que votre parole soit oui, oui, non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin. » (*Evangile selon Mathieu (Mt) 5 : 37*)
31. « C'est pourquoi, renoncez au mensonge, et que chacun de vous parle selon la vérité à son prochain ; car nous sommes membres les uns des autres. (...). Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole mauvaise, mais, s'il y a lieu, quelque bonne parole, qui serve à l'édification et communique une grâce à ceux qui l'entendent. (...). Que toute amertume, toute animosité, toute colère, toute clameur, toute calomnie, et toute espèce de méchanceté, disparaissent du milieu de vous. » (*Epître de Paul aux Éphésiens (Ep) 4 : 25, 29, 31*)
32. « Toi qui hais les avis, Et qui jettes mes paroles derrière toi ! Si tu vois un voleur, tu te plais avec lui, Et ta part est avec les adultères. Tu livres ta bouche au mal, Et ta langue est un tissu de tromperies. Tu t'assieds, et tu parles contre ton frère, Tu diffames le fils de ta mère. Toi qui hais les avis, Et qui jettes mes paroles derrière toi ! Si tu vois un voleur, tu te plais avec lui, Et ta part est avec les adultères. Tu livres ta bouche au mal, Et ta langue est un tissu de tromperies. Tu t'assieds, et tu parles contre ton frère, Tu diffames le fils de ta mère. » (*Psaume 50 : 17-20*)
33. « Le faux témoin ne restera pas impuni, Et celui qui dit des mensonges périra. » (*Proverbes 19 : 9*)
34. « Ta langue n'invente que malice, ...Tu aimes le mal plutôt que le bien, Le mensonge plutôt que la droiture. » (*Psaume 52 : 2-5*)
35. « L'homme pervers excite des querelles, Et le rapporteur divise les amis. » (*Proverbes 16 : 28*)
36. « Celui qui calomnie en secret son prochain, je l'anéantirai ; Celui qui a des regards hautains et un cœur enflé, je ne le supporterai pas. Celui qui se livre à la fraude n'habitera pas dans ma maison ; Celui qui dit des mensonges ne subsistera pas en ma présence. » (*Psaume 101 : 5, 7*)
37. « Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets ; Ne te mêle pas avec celui qui ouvre ses lèvres. » (*Proverbes 20.19*)
38. « Faute de bois, le feu s'éteint ; Et quand il n'y a point de rapporteur, la querelle s'apaise...Ainsi un homme querelleur échauffe une dispute...Par ses lèvres celui qui hait se déguise, Et il met au dedans de lui la tromperie. ...S'il cache sa haine sous la dissimulation, Sa méchanceté se révélera dans l'assemblée. Celui qui creuse une fosse y tombe, Et la pierre revient sur celui qui la roule. La langue fausse hait ceux qu'elle écrase, Et la bouche flatteuse prépare la ruine. » (*Proverbes 26 : 20-28*)
39. « Psaume de David. Ô Eternel ! Qui séjournera dans ta tente ? Qui demeurera sur ta montagne sainte ? Celui qui marche dans l'intégrité, qui pratique la justice Et qui dit la vérité selon son cœur. Il ne calomnie point avec sa langue, Il ne fait point de mal à son semblable, Et il ne jette point l'opprobre sur son prochain. Il regarde avec dédain celui qui est méprisable, Mais il honore ceux qui craignent l'Eternel ; Il ne se rétracte point, s'il fait un serment à son préjudice. Il n'exige point d'intérêt de son argent, Et il n'accepte point de don contre l'innocent. Celui qui se conduit ainsi ne chancelle jamais. » (*Psaumes (Ps) 15 : 1-5*)
40. « Renoncez au mensonge, et que chacun de vous parle selon la vérité à son prochain ; car nous sommes membres les uns des autres. (...). Que celui qui dérobait ne dérobe plus ; mais plutôt qu'il travaille, en faisant de ses mains ce qui est bien, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin. Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole mauvaise, mais, s'il y a lieu, quelque bonne parole, qui serve à l'édification et communique une grâce à ceux qui l'entendent. » (*Epître de Paul aux Éphésiens 4 : 25, 28*)

NOTES :

- ¹ : Quand l'homme n'a pas la conscience totalement obscurcie par la répétition des péchés ou des mauvaises œuvres, alors celle-ci sert de conseiller sincère qui alerte et invite à agir dans le sens du bien. Celui qui se conduit mal ou commet une mauvaise œuvre est obligé de réprimer sa conscience pour ne pas respecter ce qu'elle lui recommande.
- ² : Instruction islamique, 2^{ème} année secondaire (Royaume du Maroc/ Ministère de l'Education nationale), page 57
- ³ : « Ô les **croissants** ! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui dépense son bien par ostentation devant les gens sans croire en Allah et au Jour dernier. Il ressemble à un rocher recouvert de terre; qu'une averse l'atteigne, elle le laisse dénué. De pareils hommes ne tireront aucun profit de leurs actes. Et Allah ne guide pas les gens mécréants. » (S 2 V 264)

« Et ceux qui dépensent leurs biens avec ostentation devant les gens, et ne croient ni en Allah ni au Jour dernier. Quiconque a le Diable pour camarade inséparable, quel mauvais camarade ! » (S 4 V 38)

- 4 : « butin » : terme employé par le Premier Ministre I. S. dans son CD « Lui et moi ».

Dans ce CD le Premier Ministre rapporte : « Lui : Tanor t'a dit ? / Moi : Quoi ? / Lui : Diouf m'a parlé de fonds politiques et d'autres ressources. Nous en parlerons plus tard mais nos soucis d'argent sont terminés. ». Et plus loin : « Au moment de quitter la pièce, il me retient, referme la porte et me raconte une anecdote. / Lui : Tu sais que les grands bandits ont un code d'honneur et s'y tiennent toujours. Ils ne se battent qu'au moment du partage du butin, jamais avant. Moi : Dieu en a préservé les vertueux dans sa Sourate 8, judicieusement appelé le Butin. En particulier, en son Verset 41 qui en fixe les bénéficiaires légitimes dont les proches, les orphelins, les pauvres et les voyageurs en détresse. Lui : Encore tes versets. Moi : Toujours mes versets. Les choses sont claires, à lui son code, à moi les miens. ».

<https://senetoile.net/article/uand-idrissa-seck-qualifiait-wade-dancien-spermatozoide-futur-cadavre>

- 5 : Vers de Pierre Corneille, Acte III, Sc.II du Menteur

- 6 : Un Chef à une oreille, est une personne qui croit à ce que lui dit le premier venu.

- 7 : Les « pseudo-citoyens » sont notamment : les hommes d'affaires véreux, les contrebandiers, les trafiquants de drogue de médicaments et de toutes autres marchandises, ceux qui cherchent à bénéficier indûment d'exonérations fiscales, les gouvernants, les autorités de commandement et de direction (leaders) qui profitent des situations qui s'offrent à eux pour s'enrichir illicitement ainsi que tous leurs complices ou alliés, qui ne rechignent pas, pour se tirer d'affaire ou atteindre leur diabolique fin, à recourir aux « pseudo-guérisseurs », aux « marabouts », aux sorciers et aux féticheurs qui, en orientant leur action vers le mal et en recherchant une impunité pour des dangereux hors-la-loi, sont du nombre des plus importants soldats de Satan.

Le néologisme « Marabouteur » est retenu pour indiquer le « marabout » qui « maraboute » ou qui fait du « maraboutage » communément compris comme le fait d'accomplir une action maléfique ou un acte qui ne va pas dans le sens du « bien véritable ». Tous les marabouts qui ne font pas du maraboutage, ne sont donc pas des marabouts.

Le « Pseudo-guérisseur » est employé pour désigner le guérisseur qui, comme le « marabouteur », accepte de faire un travail qui ne va pas dans le sens de la recherche du « bien variable ».

Tout acte pouvant être analysé comme une bonne chose pour un homme et une mauvaise chose pour un autre ou des autres (personnes physiques et morales) n'est pas un « bien véritable ». Tout acte est un « mal véritable » s'il l'est pour au moins une des parties (personnes physiques et morales).

- 8 : La théorie des trois passoires de Socrate (469 - 399 avant J.C.), un grand philosophe qui dans la Grèce antique avait une haute réputation de sagesse.

Quelqu'un vint un jour le trouver et lui dit : « Sais-tu ce que je viens d'apprendre sur ton ami ? »

« Un instant, répondit Socrate. (...) Ce que tu as à me dire, l'as-tu fait passer par les trois passoires ? »

« Les trois passoires ? Que veux-tu dire ? »

« Avant de raconter toutes sortes de choses sur les autres, reprit Socrate, il est bon de prendre le temps de filtrer ce que l'on aimerait dire. C'est ce que j'appelle le test des trois passoires. La première passoire est celle de la vérité. As-tu vérifié si ce que tu veux me raconter est vrai ? »

« Non, pas vraiment, je n'ai pas vu la chose moi-même, je l'ai seulement entendu dire. »

« Très bien ! Tu ne sais donc pas si c'est la vérité. Voyons maintenant, essayons de filtrer autrement, en utilisant une deuxième passoire, celle de la bonté. Ce que tu veux m'apprendre sur mon ami, est-ce quelque chose de bien ? »

« Ah, non ! Au contraire ! J'ai entendu dire que ton ami avait très mal agi. »

« Donc, continue Socrate, tu veux me raconter de mauvaises choses sur lui et tu n'es pas sûr qu'elles soient vraies. Ce n'est pas très prometteur ! Mais tu peux encore passer le test, car il reste une passoire : celle de l'utilité. Est-il utile que tu m'apprennes ce que mon ami aurait fait ? ».

« Utile ? Non, pas vraiment, je ne crois pas que ce soit utile. »

« Alors, conclut Socrate, si ce que tu as à me raconter n'est ni vrai, ni bien, ni utile, pourquoi vouloir me le dire ? Je ne veux rien savoir. De ton côté, tu ferais mieux d'oublier tout cela. »

- 9 : Les vices qui ont corrompu les rapports sociaux sont notamment la déification de l'argent, des plaisirs et du pouvoir, le mensonge et ses vices connexes, l'injustice et l'iniquité ainsi que la méchanceté, la jalousie et l'envie trop souvent opérationnalisées par des actes maléfiques comme le maraboutage.

Le 06 octobre 2026

Colonel de Gendarmerie (er) Tabasky DIOUF

Grand officier de l'Ordre national du Lion et Commandeur de l'Ordre du Mérite

Membre fondateur de l'Initiative Citoyenne « Jog Ngir Senegaal ».